

avait été inventée, que les noms des assistants-officiers-rapporteurs étaient faux, et que même le total des votes, vrais et faux, était inexact. De fait, les rapports semblaient être un tissu de fausseté.

“ On demanda la permission de faire vérifier les rapports. Cette permission fut refusée sous prétexte que cela déplairait à quelques-uns des ministres, et tout ce que put obtenir l'exécutif fut une liste des officiers accusés, préparée par les employés du gouvernement.

“ En vue de vérifier les faits, on voulut appeler Parent en témoignage; mais malheureusement, entre la date où Parent avait donné ce renseignement au gouvernement, dans une déclaration assermentée; et celle où on voulut l'assigner comme témoin, il avait été nommé agent d'immigration et envoyé au Wisconsin. Cependant on ne trouva personne qui pût donner son adresse.”

Et il a demandé :

1. Si William Henry Parent, la personne désignée dans la dépêche ci-dessus, a été nommé agent d'immigration, ou à toute autre position, par le gouvernement du Canada, ou par le gouvernement de l'une des provinces du Dominion ?

2. Le gouvernement a-t-il l'intention de nommer une Commission Royale pour faire une enquête et un rapport sur la grave accusation portée contre les sous-officiers-rapporteurs, d'avoir mis de faux bulletins dans les boîtes de scrutin, et sur les autres fraudes commises en rapport avec le vote sur le plébiscite, le 29 septembre 1898 ?

Débat.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat toute la correspondance échangée avec le gouvernement ou l'un des membres du gouvernement, concernant la présentation d'une loi prohibitive; aussi les affidavit et autres documents se rapportant au vote donné sur la question de la prohibition, le 29 septembre 1898, et aux prétendues fraudes commises à l'occasion de ce vote.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné.